

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 22 au dimanche 28 mars 2021



**POLICE**  
RIVIERA

**290 interventions**



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**72 interventions**



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**40 jours engagements**

Appuis d'urgence (soutien vaccination covid-19,  
dépistage, etc.)



**SDIS**  
RIVIERA

**11 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



**Jongny**



27.03.2021 – 1710 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente un automobiliste qui accélère fortement sur la route du Mont, en occasionnant de la pollution sonore inutile.



**La Tour-de-Peilz**



25.03.2021 – 2105 : pollution sonore

Lors d'un contrôle de la circulation sur la route de Saint-Maurice, les policiers interceptent un automobiliste à la conduite sportive et le dénoncent pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

28.03.2021 – 0440 : troubles de la tranquillité

Les policiers interviennent au Bain des Dames auprès d'un groupe de quatre jeunes qui créent des nuisances sonores en écoutant de la musique à un volume excessif. Le propriétaire du dispositif acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



**Montreux**



Les Avants, 22.03.2021 – 0905 : accident de travail

Intervention d'Ambulance et de Police Riviera suite à un accident de travail survenu sur un chantier à la route aux Râpes de Jor. L'ouvrier, qui a reçu un panneau de coffrage d'environ 70 kg sur son flanc gauche, se trouve dans une fosse d'environ 5 mètres de profondeur. Dans un premier temps, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui fait appel au SARO (Secours Alpin Romand) afin de le remonter à la surface. Un équipage de la REGA est ensuite mandaté pour une évacuation aérienne. Un rapport est dressé par Police.



26.03.2021 – 2300 : altercation

Notre présence est requise suite à une bagarre entre deux hommes devant la gare. L'un d'eux se réserve le droit de déposer une plainte pénale et se rend en bus à l'hôpital de Rennaz. Tous deux sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Territet, 27.03.2021 – 0025 : irrespect des directives fédérales en matière de pandémie

Une personne ayant mis son logement de l'avenue de la Riviera en location sur une plate-forme de réservation en ligne signale une fête qui y est organisée, où une trentaine de personnes se sont rassemblées. Sur place, les policiers identifient 12 participant.e.s qui quittent les lieux dans le calme, après avoir été informé.e.s d'une dénonciation à l'autorité compétente.

**25.03.2021 - 2215 : conduite sous l'influence de stupéfiants**

Un automobiliste sous l'emprise de produits stupéfiants est intercepté par une patrouille sur l'avenue Paul-Cérésolle. Il est acheminé au poste de police puis à l'hôpital pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

**27.03.2021 – 1710 : accident**

Un homme en chaise roulante chute sur la chaussée de la rue du Simplon en direction de la gare et se blesse à la tête. Des passants le placent immédiatement en position latérale de sécurité et font appel au 144. Après avoir été ausculté par les ambulanciers, le blessé est conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins.

**Autres**

Parmi les missions assumées par la Protection civile vaudoise, nous pouvons citer l'appui au profit de l'EMCC (Etat-Major Cantonal de Conduite) dans le cadre des mesures fédérales et cantonales destinées à lutter contre la pandémie Covid-19. La Protection civile participe, en collaboration avec l'AVASAD, à la vaccination à domicile. Le 24 mars, 11 astreints du bataillon EST ont été formés au CHUV pour apprendre à faire des tests nasopharyngés.

**Radars mobiles**

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
24.03.21	Territet Av. de Collonge	30 km/h	45 km/h	*	32	*
25.03.21	Blonay Rte de Vevey	50 km/h	76 km/h	721	94	13.037%

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

**Radars fixes**

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	31'506	12	13	0.079%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	20'146	22	0	0.109%